

Coupe du monde de rugby 2023 et JO 2024 : toutes les réponses à vos questions de consommateur A+ | A- |

16/02/2023

À l'occasion de la Coupe du monde de rugby 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques 2024 qui se dérouleront en France, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lance avec le Centre Européen des Consommateurs France une Foire aux Questions. Disponible en français et en anglais, elle répond aux principales questions que les consommateurs et visiteurs étrangers peuvent se poser et leur rappelle leurs droits en France.



©BercyPhoto Célia Bonnin

Coupe du monde de rugby en 2023 et Jeux olympiques et paralympiques en 2024. Les événements sportifs majeurs seront nombreux dans les prochains mois en France.

À cette occasion et afin de répondre aux nombreux consommateurs et touristes français et étrangers qui peuvent se poser des questions, la DGCCRF publie avec le Centre Européen des Consommateurs France une **foire aux questions (FAQ)** dédiée à ces événements sportifs majeurs.

Consulter la FAQ sur le site de la DGCCRF

En effet, les grands événements sportifs à dimension internationale attirent un nombre considérable de visiteurs. Ce sont aussi de grands moments de consommation, qu'il s'agisse de se loger, de se déplacer, de se restaurer ou d'en profiter pour faire du tourisme.

Une FAQ claire, précise et pratique qui va continuer à s'enrichir

Cette foire aux questions aborde de nombreux thèmes comme **l'achat de billets, l'hébergement, les séjours à forfait, les voyages en avions, les frais d'utilisation d'un téléphone portable (roaming), mais aussi les contacts utiles en cas de problème.**

Celle-ci est amenée à progressivement s'enrichir de nouvelles réponses concernant **le train, les déplacements, les taxis, la restauration**, etc., de façon à couvrir l'ensemble des interrogations des consommateurs.

La foire aux questions a été préparée avec le concours actif du **Centre Européen des Consommateurs France** < <https://www.europe-consommateurs.eu/> > (CEC France), qui informe, conseille et aide les Français rencontrant un litige de consommation en Europe, mais également les Européens qui ont des questions sur leurs droits en France ou un litige avec un professionnel français.

Presse

Communiqué : **Coupe du monde de rugby 2023 – JOP 2024 : La DGCCRF et le CEC France informent les consommateurs** < <https://presse.economie.gouv.fr/16022023-cp-coupe-du-monde-de-rugby-2023-jop-2024-la-dgccrf-et-le-cec-france-informent-les-consommateurs/> > – 16/02/2023

À lire sur Bercy infos

Attributions par les CSE et les employeurs de chèques cadeaux aux salariés pour la Coupe du monde de Rugby en 2023 et aux épreuves des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024

Achats en ligne : comment vérifier la fiabilité d'un site internet ?

Plateformes en ligne : à quoi devez-vous faire attention avant de réserver vos vacances ?

Nos conseils pour la préparation des vacances

Séjour à l'hôtel : comprendre vos droits en six questions

Partager la page

